

RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION AUX ENGAGEMENTS NUMÉROS 5, 7, 8, 10 À 13



Engagement nº 5 :

Identifier les territoires visés par les différents bureaux d'affaires, si disponible. (Demandé par SÉ-AQLPA)

Réponse à l'engagement n° 5 :

La liste des municipalités visées par l'envoi de lettres d'avis relatifs au déploiement des compteurs de nouvelle génération de la phase 1 est présentée à l'annexe A.

Le Distributeur souligne que cette liste provient d'un croisement de différentes banques de données effectué manuellement. Elle n'est toutefois pas exhaustive puisque l'envoi de lettres d'avis est fait par route de relève, laquelle peut inclure plusieurs municipalités, en tout ou en partie.

Le Distributeur réitère que le déploiement est effectué en fonction non pas des municipalités, mais des routes de relève, et ce, dans un souci constant d'accroître son efficience et de réduire ses coûts.

Engagement nº 7:

Vérifier si chaque résidence a un compteur même lorsque c'est le conseil de bande ou une personne désignée qui acquitte les factures d'électricité. Préciser le nombre de compteurs résidentiels à être installés pour tous les réseaux autonomes. (demandé par UC)

Mais s'il serait possible de l'avoir cette information par réseau autonome. Or, on a au Nord, prenez les mêmes classifications, j'imagine, qu'il y a dans le plan d'appro. C'est uniquement les résidentiels. Alors ce qui est au cinquante-troisième (53e) parallèle et plus, les Îles-de-la-Madeleine et les autres. Alors s'il était possible de les distinguer de cette manière. (précisions demandées par la Régie, pièce A-0023 [notes sténographiques du 10 avril 2014], page 118)

Réponse à l'engagement n° 7:

Dans les réseaux autonomes, chacune des résidences a un compteur. Au total, le Distributeur estime que l'ensemble des réseaux autonomes compte un peu plus de 17 300 compteurs de type résidentiel.

Pour les réseaux autonomes du Nunavik et de Schefferville, le Distributeur estime avoir environ 6 800 compteurs de type résidentiel à remplacer. Pour les Îles-de-la-Madeleine, le Distributeur devra remplacer



environ 7 200 compteurs de ce type. Enfin, pour les réseaux autonomes de la Haute Mauricie, de la Basse-Côte-Nord et de l'Île d'Anticosti, le Distributeur devra remplacer environ 3 300 compteurs de type résidentiel.

Engagement no 8 :

Spécifier le coût de relocalisation prévu de 7,1 M\$ représentait combien de ressources permanentes (Demandé par la Régie)

Réponse à l'engagement n° 8:

Le montant de 7,1 M\$ représente la rémunération de 67 ressources durant les différentes périodes transitoires pendant lesquelles ces ressources auraient été en processus de relocalisation. Le Distributeur rappelle que la relocalisation ne concerne que les ressources permanentes.

Engagement nº 10 :

Déposer un tableau similaire au tableau 3 de la page 11, pièce [HQD-1, document 5] B-0056, séparant la colonne « prévu T2 à T4 » en colonne T2 et une colonne T3 et T4. (Demandé par la Régie)

Réponse à l'engagement n° 10 :

Le Distributeur présente ci-après le tableau demandé.



TABLEAU 3 RÉVISÉ COÛTS DE LA PHASE 1 DU PROJET LAD – ANNÉE 2014 (EN M\$)¹

	2014			
	T1 réel	T2	T3 et T4	Total
	et prévu	prévu	prévus	réel et prévu
Investissements	51,7	67,0	9,4	128,1
Infrastructure technologique d'information	1,9	1,6	9,4	12,9
Bureau de projet	-	-	-	-
Sous-total	49,7	65,4	-	115,2
Compteurs achat et installation	42,6	55,3	-	97,9
Équipements de télécommunications	4,9	5,5	-	10,4
Bureau de projet	1,4	3,2	-	4,6
Frais d'emprunt à capitaliser	0,8	1,0	-	1,8
Autres	-	0,4	-	0,4
Charges d'exploitation	4,2	6,0	-	10,2
Relocalisation des ressources	-	-	-	-
Technologies d'information	2,7	1,7	-	4,4
Télécommunications	0,9	0,9	-	1,7
Charges diverses	0,7	3,4	-	4,1
Total	55,9	73,0	9,4	138,3

Note 1 : Le tableau 3 révisé présente les coûts réels au 28 février 2014 et ceux prévus jusqu'à la fin de 2014.

Engagement nº 11 :

Indiquer, du 1,340 M compteurs installés au 31 mars 2014, combien de ces compteurs ont été installés par les employés de Capgemini et combien par Hydro-Québec. (Demandé par la Régie)

Réponse à l'engagement n° 11 :

Le report du début du déploiement massif, prévu initialement en juin 2012, a fait en sorte que Capgemini Québec a dû licencier ses installateurs. Pour la reprise du déploiement durant l'hiver 2013, Capgemini Québec a dû embaucher des installateurs, et ce, graduellement à partir du mois de mars 2013. Ces derniers ont été formés et intégrés aux activités d'installation, ce qui a contribué à l'atteinte progressive du rythme de déploiement attendu.

Par conséquent, dans un souci de rattraper le retard, le Distributeur a dû réviser sa stratégie en faisant appel à ses propres installateurs. Ainsi, au début du déploiement qui s'est amorcé le 7 février 2013, seuls les



employés du Distributeur ont procédé à installation des compteurs. Pour les raisons invoquées, les installateurs de Capgemini Québec ont installé 66 % des compteurs de type résidentiel et non 90 % tel que prévu.

Le Distributeur souligne toutefois que la hausse du nombre d'installations réalisées par ses installateurs n'a pas entraîné de hausse des coûts d'installation.

Engagement nº 12 :

Indiquer si votre prévision de 90 % d'installations des CNG chez les clients résidentiels est toujours valable à ce jour pour la Phase 1; indiquer également si elle tient toujours pour la Phase 2. Sinon, indiquer votre nouvelle prévision pour chacune des phases. (Demandé par la Régie)

Réponse à l'engagement n° 12 :

À la fin de la phase 1, la proportion des compteurs de type résidentiel installés par Capgemini Québec devrait se maintenir au niveau de celle au 31 mars 2014.

Actuellement, le Distributeur prévoit, si le rythme d'installation est maintenu sans interruption, qu'environ 90 % des compteurs de type résidentiel seront installés par Capgemini Québec dans la phase 2.



Engagement n° 13:

Indiquer quelles régions sont desservies par le bureau d'affaires Boréal. (Demandé par la Régie)

Réponse à l'engagement n° 13 :

Les municipalités desservies par le bureau d'affaires Boréal sont les suivantes :

Akulivik

Aupaluk

Inukjuak

Invujivik

Kangiqsualujjuaq

Kangiqsujuaq

Kangirsuk

Kawawachikamach

Kuujjuaq

Kuujjuuarapik

Matimekosh

Obedjiwan

Poste-de-la-Baleine

Puvirnituq

Quaqtaq

Salluit

Schefferville

Tasiujaq

Umiujaq



Annexe A

Liste des villes visées par l'envoi des lettres de la phase 1



Demande R-3863-2013

Amherst Lasalle Saint-Donat-de-Montcalm

Anjou L'Ascension Sainte-Adèle

Arundel L'Assomption Sainte-Agathe-des-Monts
Baie-D'Urfé Laval Sainte-Agathe-Nord
Barkmere Lavaltrie Sainte-Anne-de-Bellevue
Beaconsfield Lemoyne Sainte-Anne-des-Lacs
Beloeil L'Épiphanie Sainte-Anne-des-Plaines

Blainville L'Épiphanie (Paroisse) Sainte-Geneviève
Boileau L'Île-Bizard Sainte-Julie
Boisbriand L'Île-Dorval Sainte-Julienne

Bois-des-Filion Longueuil Sainte-Lucie-des-Laurentides

Boucherville Sainte-Marie-Salomé

Boucherville Lorraine Sainte-Marie-Salomé
Brébeuf Mascouche Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Brossard Mille-Isles Sainte-Sophie
Brownsburg-Chatham Mirabel Saint-Esprit
Carignan Montcalm Sainte-Thérèse
Chambly Montréal Saint-Eustache

Charlemagne Montréal-Est Saint-Faustin-Lac-Carré

Chertsey Montréal-Nord Saint-Hippolyte
Côte Saint-Luc Montréal-Ouest Saint-Hubert
Deux-Montagnes Mont-Royal Saint-Jacques
Dollard-des-Ormeaux Mont-Tremblant Saint-Jérôme

Dorval Morin-Heights Saint-Joseph-du-Lac
Entrelacs Nominingue Saint-Lambert
Estérel Notre-Dame-de-la-Merci Saint-Laurent
Gore Oka Saint-Léonard
Greenfield Park Outremont Saint-Liquori

Grenville Piedmont Saint-Lin-Laurentides
Grenville-sur-la-Rouge Pierrefonds Saint-Mathieu-de-Beloeil

Hampstead Pointe-aux-Trembles Saint-Paul Harrington Pointe-Calumet Saint-Placide

HuberdeauPointe-ClaireSaint-Roch-de-l'AchiganIvry-sur-le-LacPrévostSaint-Roch-OuestKanesatakeRawdonSaint-SauveurKirklandRepentignySaint-SulpiceLa ConceptionRivière-RougeSenneville

La Macaza Rosemère Ste-Marguerite-du-Lac-Masson

La MinerveRoxboroTerrebonneLabelleSaint-Adolphe-d'HowardVal-DavidLac-des-PlagesSaint-AlexisVal-des-LacsLac-des-Seize-ÎlesSaint-Alphonse-RodriguezVal-MorinLachineSaint-AmableVarennes

Lachine Saint-Amable Varennes
Lachute Saint-André-d'Argenteuil Verchères
Lac-Saguay Saint-Basile-le-Grand Verdun
Lac-Supérieur Saint-Bruno-de-Montarville Wentworth
Lac-Tremblant-Nord Saint-Colomban Westmount